

**SÉANCE DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2017**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Frédéric Lovis (PCSI), président

Scrutateurs : Nicolas Maître (PS) et David Balmer (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Géraldine Beuchat (PCSI), Stéphane Brosy (PLR), Pierre-André Comte (PS), Eric Dobler (PDC), Brigitte Favre (UDC), Pierluigi Fedele (CS-POP), Erica Hennequin (VERTS), Raoul Jaeggi (PDC), Jean-Pierre Mischler (UDC), Pauline Queloz (PDC), Romain Schaer (UDC), Didier Spies (UDC) et Bernard Varin (PDC)

Suppléants : Blaise Schüll (PCSI), Noémie Koller (PS), Michel Saner (PDC), Irmin Rais (UDC), Esther Gelso (CS-POP), Hansjörg Ernst (VERTS), Gérald Crétin (PDC), Jean Leuenberger (UDC), Amélie Brahier (PDC), Jean Lusa (UDC), Lionel Montavon (UDC) et Jacques-André Aubry (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 59 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

---

**1. Communications****2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Michel Saner (PDC) fait la promesse solennelle.

**3. Questions orales**

- Michel Choffat (PDC) : Départ du directeur de l'Hôpital du Jura (non satisfait)
- Mélanie Brülhart (PS) : Mise à disposition, gratuitement, des forces de l'ordre jurassiennes pour les éventuels JO de Sion en 2026 ? (satisfaite)
- Pierre Parietti (PLR) : Etat de situation des procédures d'évaluation des fonctions (satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Explosion des coûts de la santé et association avec l'initiative des cantons lémaniques (partiellement satisfait)
- Quentin Haas (PCSI) : Couverture du réseau autoroutier par le DAB+ (satisfait)
- Hansjörg Ernst (VERTS) : Situation d'une réfugiée érythréenne menacée de renvoi en Italie avec son fils (satisfait)
- Noël Saucy (PDC) : Détention en plein air de porcs avec boucles nasales (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Réorganisation du SCAV et nomination d'un vétérinaire cantonal (satisfait)
- Edgar Sauser (PLR) : Rapport du Conseil fédéral concernant le soutien à l'élevage du cheval franches-montagnes (satisfait)
- Thomas Stettler (UDC) : Election du chef du Service de l'économie rurale à la mairie de Clos du Doubs et possibles conflits d'intérêts (satisfait)
- Ivan Godat (VERTS) : Mise en vigueur de l'ordonnance sur l'énergie (partiellement satisfait)
- Yves Gigon (PDC) : Nombre de signatures nécessaires pour présenter sa candidature à la mairie d'une commune (partiellement satisfait)
- Amélie Brahier (PDC) : Aides de la Confédération pour financer les crèches : demande du canton du Jura ? (partiellement satisfaite)

### Présidence du Gouvernement

#### 4. Question écrite no 2921

**Composition du Parlement jurassien : la parité comme objectif ?**

**Loïc Dobler (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

### Délégation aux affaires jurassiennes

#### 5. **Abrogation de l'arrêté approuvant l'Accord entre le Conseil fédéral, le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Gouvernement de la République et Canton du Jura relatif à l'institutionnalisation du dialogue interjurassien et à la création de l'Assemblée interjurassienne**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 51 députés.

### Département de l'environnement

#### 6. **Arrêté octroyant un crédit d'engagement à l'Office de l'environnement destiné à assurer le financement d'une subvention à la commune de Courroux pour la réalisation des ouvrages de protection contre les crues et des mesures de revitalisation**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 57 députés.

#### 7. **Motion no 1189**

**Pérennisation des centres anciens : mise en place d'un concept d'analyse d'immeuble**

**Anne Roy-Fridez (PDC)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de refuser la motion.

Au vote, la motion no 1189 est rejetée par 33 voix contre 20.

#### 8. **Motion no 1191**

**Modification de la LCER : simplifier les procédures tout en donnant de la compétence aux communes**

**Gabriel Voirol (PLR)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire refuse.

L'auteur décide du fractionnement de la motion, à savoir les points 1 et 2 d'une part et le point 3 d'autre part.

Au vote :

- les points 1 et 2 de la motion no 1191 sont rejetés par 33 voix contre 15.

- le point 3 de la motion no 1191 est rejeté par 36 voix contre 16.

**Département de la formation, de la culture et des sports**

**9. Question écrite no 2914**

**Lycée cantonal : quand un semestre d'école dure douze semaines !!  
Emmanuelle Schaffter (VERTS) et consorts**

Les auteurs sont partiellement satisfaits de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'économie et de la santé**

**10. Rapport d'activité 2016 de l'Hôpital du Jura**

Au vote, le rapport est accepté par 57 députés.

**11. Question écrite no 2910**

**Quels soutiens à l'agriculture en cas d'événements climatiques majeurs ?  
Gabriel Voirol (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**12. Question écrite no 2913**

**Où vont les contributions d'estivage ?  
Thomas Stettler (UDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**13. Question écrite no 2920**

**Précarité sur le marché du travail : quel rôle pour l'Etat ?  
Loïc Dobler (PS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Le procès-verbal no 34 est accepté tacitement.

La séance est levée à 12.05 heures.

Delémont, le 26 octobre 2017

Le président:  
Frédéric Lovis



Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

